Par H. HILL Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Nous n'en sommes plus au temps où l'on se contentait de recommander un engrais général pour tous les vergers sans tenir compte des caractères différents de ces vergers, comme le type du sol, le traitement déjà appliqué, la quansol, le traitement déjà appliqué, la quantité de principes nutritifs disponibles dans le sol, l'état'actuel de la végétation et la production des arbres. Même dans un certain verger le traitement d'engrais chimiques doit varier de temps à autre suivant le plus ou moins de rapidité de la végétation des arbres, influencée par les facteurs du climat, comme la quantité de plus puis en l'estrateurs le sol tité de pluie ou l'eau que renferme le sol. Il se peut que les applications d'engrais, et spécialement d'azote, soient parfois inutiles et même dommageables; on l'a constaté dans bien des vergers de rap-port, surtout lorsque la proportion de potasse est (aible. Pour faire un bon-choix de l'engrais à appliquer il faut étudier l'effet sur l'apparence du feuil-lage ainsi que sur la rapidité de la végé-tation d'une proportion sufficant et bien tation d'une proportion suffisante et bien équilibrée de principes fertilisants, ou l'effet d'un manque de certains de ces principes sertilisants. En d'autres termes l'aspect du feuillage et la rapidité de végétation peuvent servir de guide pour connaître les engrais nécessaires à un

Les symptômes suivants peuvent être employés comme guide pour connaître l'engrais à appliquer. Le manque de potasse se traduit d'abord par une feuille très foncée, manquant généralement de lustre.. C'est là un symptôme dont on ne s'aperçoit pas toujours, mais il est bien-tôt suivi par un léger jaunissement autôt suivi par un lèger jaunissement au-tour de la marge ou à la pointe, ou par-fois par un lèger grillage ou une brûlure à la pointe de la feuille. Dans les cas extrêmes la brûlure s'étend autour de la marge entière, et lorsqu'elle atteint cette phase on ne peut s'y tromper. En traitant un verger il vaut mieux avoir le reuillage d'un vert un peu trop oâle que d'un vert extrêmement lonce pale que d'un vert extrêmement fonce. Ce dernier cas indique une quantité ex-Ce dernier cas indique une quantité ex-cessive d'azote par comparaison à la potasse. Il n'est pas sage de négliger d'appliquer les engrais potassiques, sur-tout lorsqu'on se sert d'azote, et nous conseillons aux producteurs de surveil-ler de près la couleur de leur feuillage et de règler la quantité d'engrais en va-riant les applications d'azote, tout en appliquant des quantites annuelles de potasse.

2

Le manque de phosphore se reconnaît facilement par l'aspect vert lavé et brun terne où bronzé. Ce bronzage du feuil-lage est le symptôme qui indiqué le plus

age est le symptome du l'indique le plus généralement un manque de cet élément. En surveillant de près le caractère du feuillage et des arbres, le producteur peut laire beaucoup pour règler les ap-plications d'engrais aux besoins de l'ar-bre. Les arbres qui portent de grosses teuilles vert fonce, et dont les pousses cent leurges gréfes ou touffus pousses sont longues, grêles ou touffues pendant qu'ils donnent une récolté, ont trop d'a-zote à leur disposition et les applications d'azote devraient être reduites. Lorsque le feuillage commence à devenir pâle ou vert pale, c'est un signe d'un manque d'azote auquel on peut promptement rémédier car cet engrais ever@ sur l'ar-

Faible et épuisé

M. Joseph Kalafut de Youngstown, Ohio, écrit: "Je désire reconnaître avec gratitude les mérites singuliers du Novoro du Dr. Pierre: Depuis long-temps je soulfrais d'irrégularités de l'estomac, je ne pouvais ni digérer ma recorritue ni dermir la nuit. Il felhait aourriture ni dormir la nuit. Il fallait me lever presqu'à chaque heure et le matin je me sentais faible et épuisé. J'ai trouvé du soulagement en em-ployant le Novoro du Dr. Pierre et je me porte, bien maintenant." Ce remède de plantes justement réputé to-nifie les fonctions de l'estomac, augmente l'appétit, stimule la digestion, règle les intestins et agit salutairement règle les intestins et agit salutairement sur le flux urinaire. Ce n'est pas un article ordinaire de commerce car le Novoro du Dr. Pierre est seulement fourni par des agents locaux ou bien directement au laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Consultations légales

par l'aviscur légal du "Bulletin de la Ferme"

avis important.—Nos correspondants que cette page intéreses sont instamment priés de tenir compte des règles euivantes établies par le journal.

1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation : c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions coustater si le correspondant est abonné;

2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin. 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vierurale. Les cas extraordifiaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. s'il ecorrespondant désire une réponse immédiate par lettre. Favocat consultant peut eviger des honoraires.

SUCCESSION AB INTESTAT. Q. 1. Quelle part ont l'époux survivant et les enfants si l'autre conjoint marié en communauté de biens décède?
2. Qu'advient-il si la femme se rema-

Rép. à L. X. X. 1. La communauté étant dissoute par la mort du conjoint, l'é-poux survivant succède pour un tiers ét les enfants pour les deux autres tiers de la part de communauté du conjoint décédé à être divisés entre eux également. Le survivant a la jouissance des biens de la communauté venant à ses enfants, quant à chacun d'eux jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de 18 ans accomplis ou jusqu'à son émancipation.

2. Ceci ne change rien à la succession

ab intestat, mais la jouissance dont nous avons parlé au dernier paragraphe cesse. Cette question est très importante; il conviendrait de voir un avocat pour lui fournir et obtenir de plus amples détails.

TAXES, ACTES, BAIL VERBAL DE MAISON. Q. 1. Le vendeur d'un ter-rain doit-il acquitter les arrérages de taxe avant de vendre?

2. Des actes par devant témoins sont-ils valides si rédigés par un prêtre?

3. Le locataire à l'expiration de son bail a-t-il le droit d'enlever les améliorations qu'il a faites à la chose louée?
4. Peut-on réclamer le paiement d'un

loyer passé dù depuis 3 mois? Rép. à E. B. 1. Comme vous avez acheté clair de taxe à ce que vous dites, c'est au vendeur à payer les arrérages, vous avez contre lui un recours

avez contre lui un recours.

2. Sont-ce des actes sous seing privé ou authentique? les derniers requièrent les services d'un notaire et non les premiers. En général dans les actes authentiques les notaires ne peuvent être remplacés par les prêtres; il y a cépendant exception pour le district de Gaspé où le prêtre peut recevoir les testaments comme les autres actes, vu la pénurie de notaires à cet endroit.

3. Le locataire a le droit d'enlever les améliorations et additions qu'il a faites pourvu qu'il leisse la maison dans le même état qu'il l'a reçue. Si ces améliorations

état qu'il l'a reçue. Si ces améliorations sont attachées à clous, mortier ou ciment, le focateur peut les retenir en en payant

RESPONSABILITÉ. Q. Celui qui loue le service d'ouvrage d'une personne pour aplanir du bois est-il responsable du bris qui pourrait survenir à l'instrument avec lequel le travail doit être exécuté?

Rép. à C. B. Que s'il n'y a pas eu d'entente avec celui qui fournit l'objet sur lequel on doit travaille et celui qui fournit le travail, à l'effet que le risque ou la responsabilité en cas du'bris retomberait sur le premier, celui-ci n'est pas obligé de payer les frais du bris.

CHIENS. Q. Une personne peut-elle



LA FONDERIE DE PLESSISVILLE Dept. "A". PLESSISVILLE, P.Q.

souvent près du parc de ses renards?

Rép. à A. G.—Non; cependant, si votre chien l'ennuie, s'il va sur son terrain, il pourra vous forcer à garder votre chien

COMMISSION DES LIQUEURS. Q. Qui du dénonciateur ou de la commission doit payer les frais d'une plainte ren-voyée?

Rép. à P. A. C'est la Couronne. Cependant celui de mauvaise foi qui, par vengeance, a produit une dénonciation s'expose à une action en dommages tant par la Couronne pour les frais encourus que par le défendeur acquitté pour avoir nui à sa réputation.

SÉDUCTION. Q. Quels recours a-ton contre une séductrice?

Rép. à E. L. B. Vous auriez un recours Rep. a E. L. B.—Vous auriez un recours en dommages si vraiment la femme a entraîné votre fils par fraude. Il serait préférable cependant de n'en plus 'parler si vous tenez à ce que la réputation de votre fils ne soit pas diminuée et pour empècher un plus grave désaccord dans le ménage de la femme en question. Votre fils à son âge, bien que mineur, distingue le bien du mal et s'il y avait consenti il ne serait qu'à blâmer.



V	ous	m?	avez	pas la	pein	e d'	écrire			
				Uti	ilisez	ce	coupon	d'	abonn	ement



Le Bulletin de	la Ferme, Ltée,	
. Case	159, B.P. St-Roch, Québec, P.	44
	(Section des abonnements)	

Messieurs:

Ci-inclus la somme de___ _en bon de poste en paiement de____ans____d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME"

	Nom				
REÇU LE	R.R No				
	Bureau de poste				
BIBLIOTHEQUE NATION	ContéProvince				
on ou houveau lectour.	N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.				